

colorchecker CLASSIC



0 cm 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20

x-rite

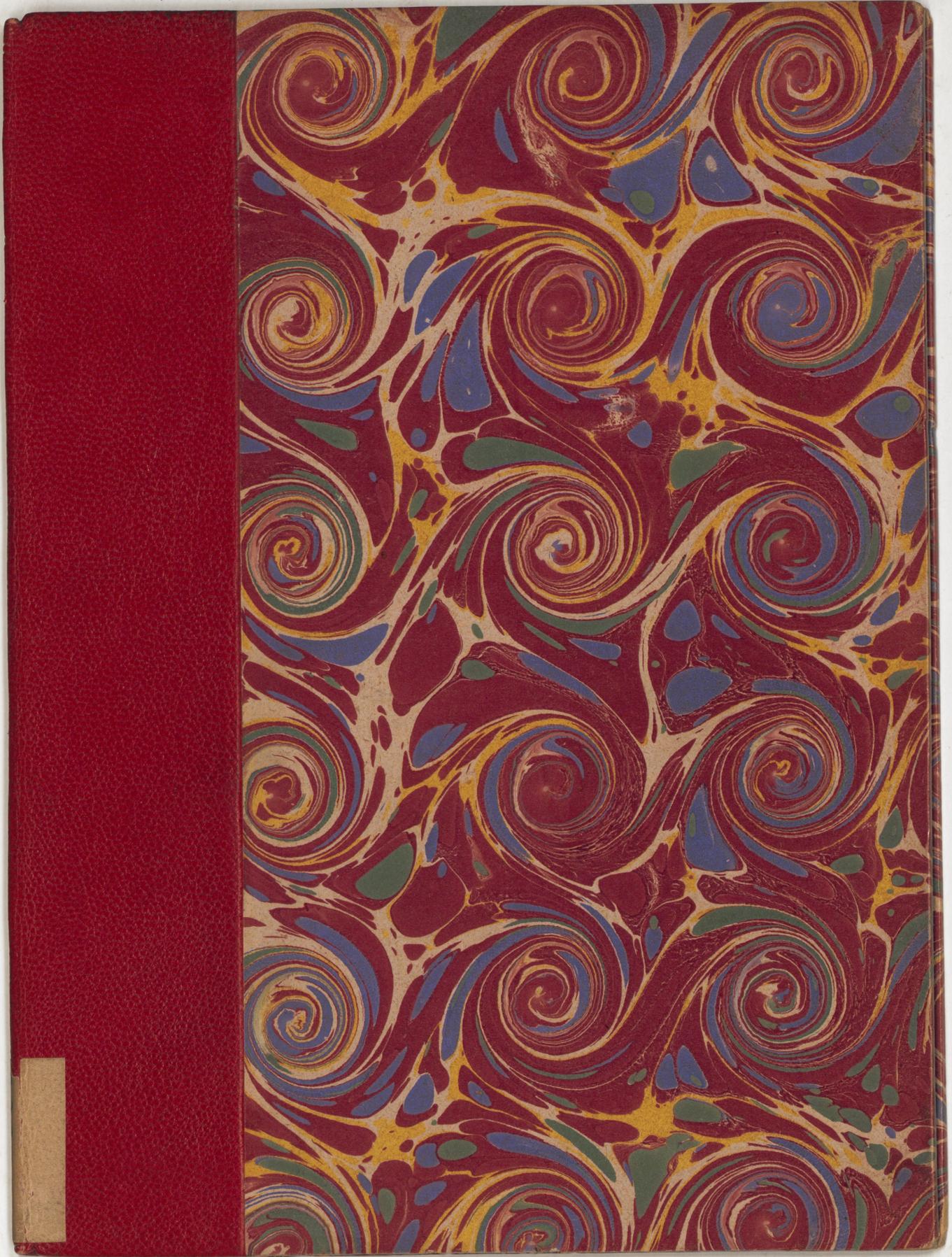
mm

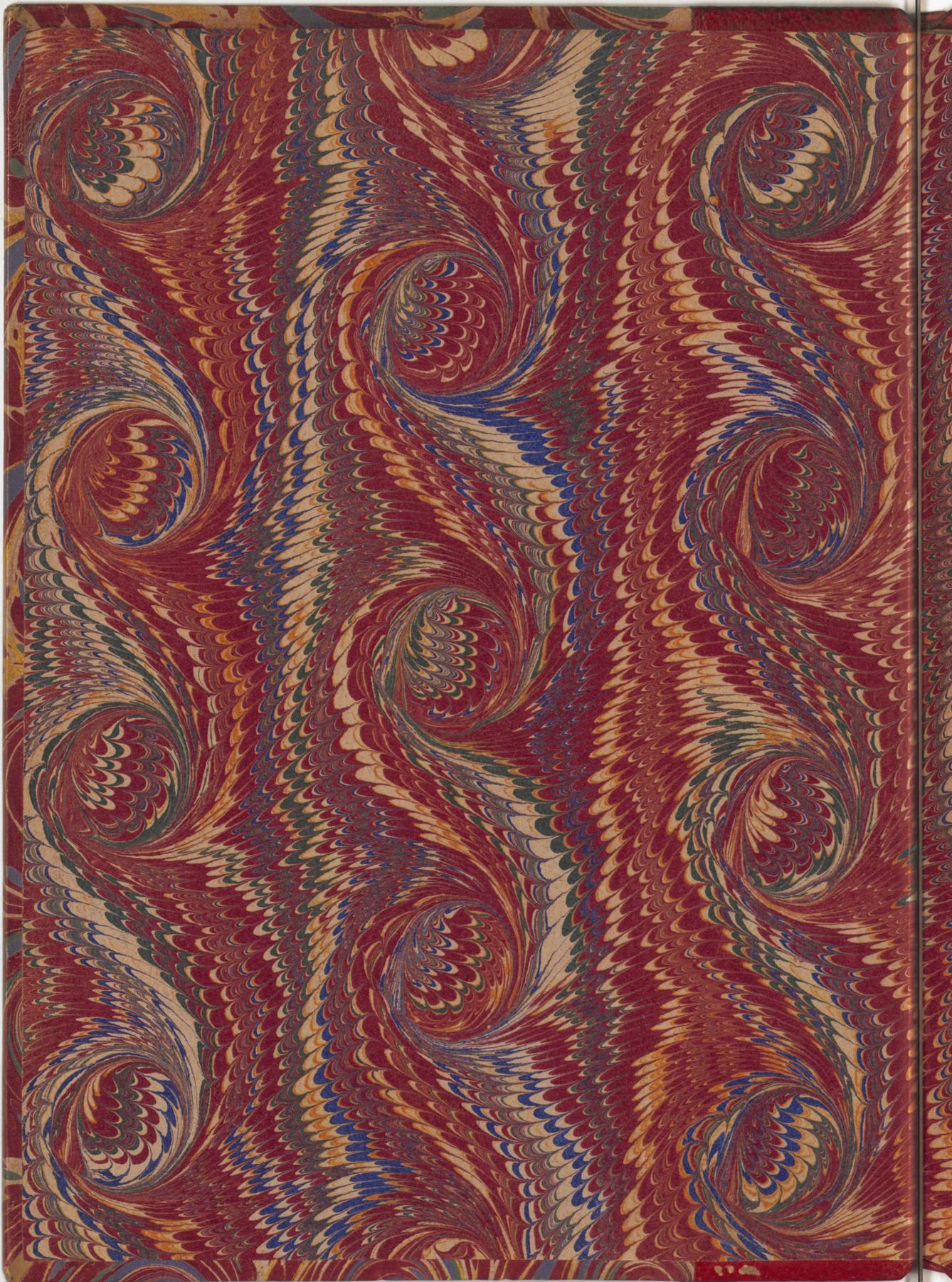
W. 15896



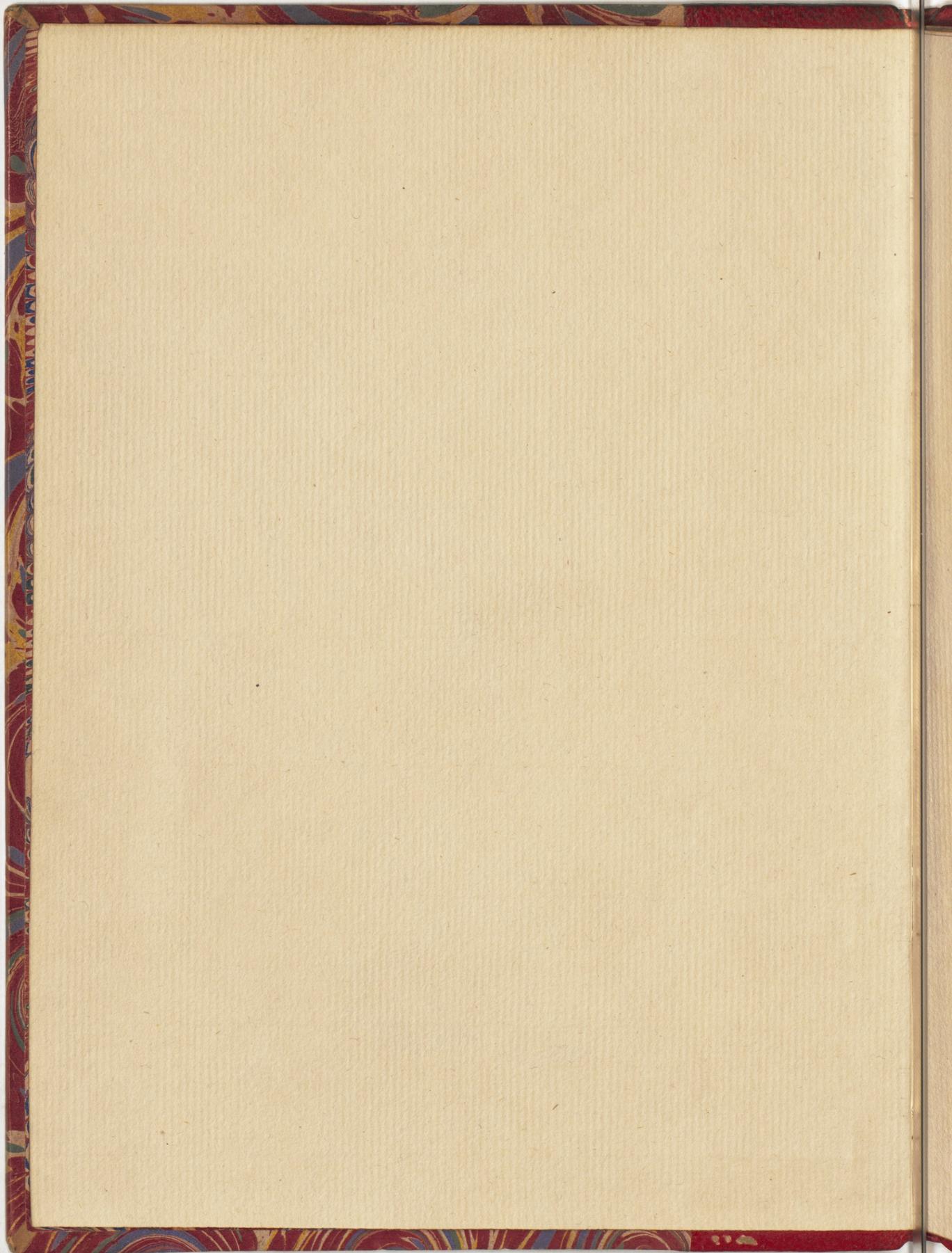
LE THEOLOGIEN D'ÉTAT A L'ARRIVEE 1649







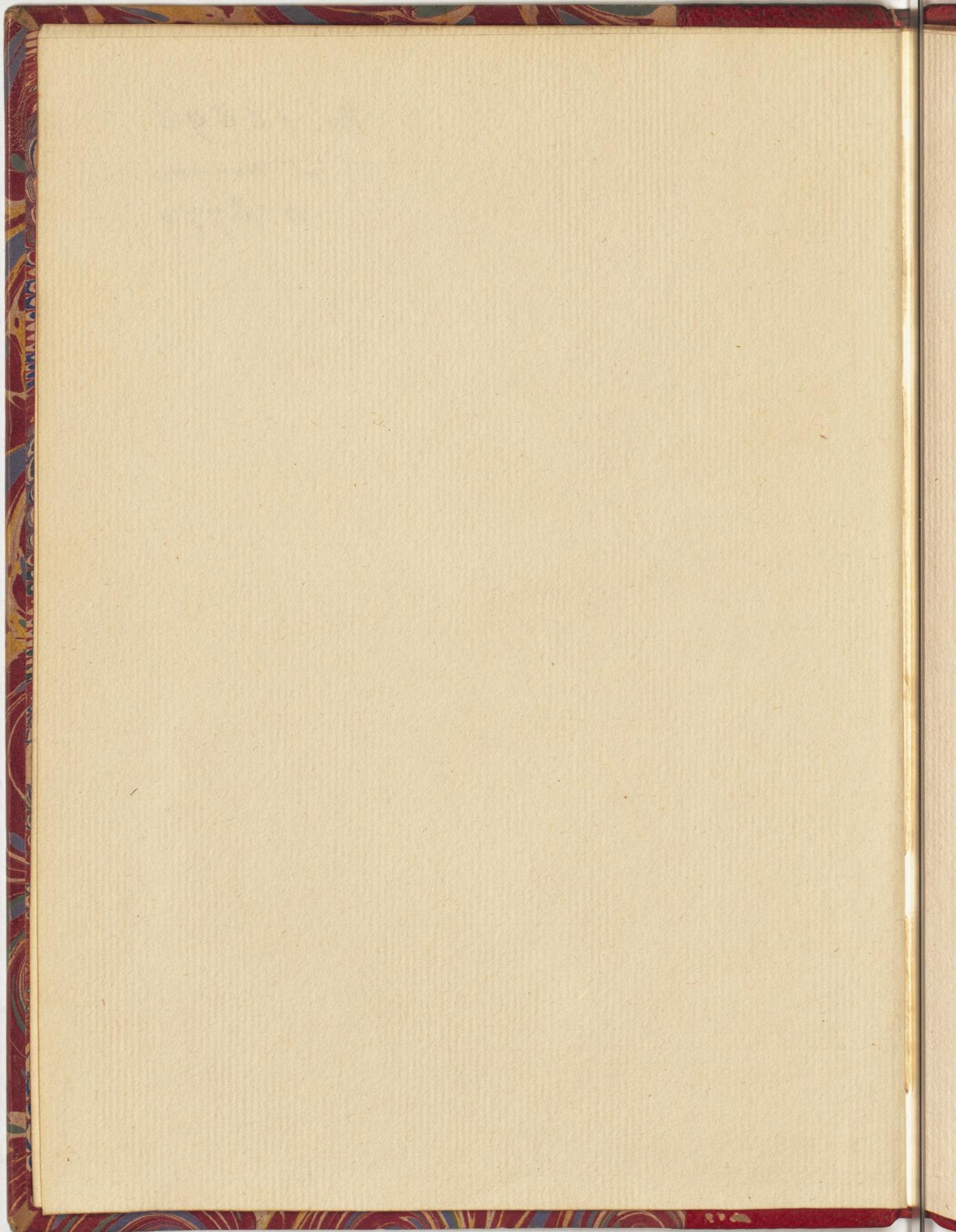




M. 13896.

Cat. Moreau,

n° 3770.



23

L E

THEOLOGIE
D'ESTAT,

A LA REYNE.



POVR FAIRE DESBOVCHER PARIS.



A PARIS,
Chez ARNOULD COTINET, rue des Carmes,
au petit I E S V S.

M. DC. XLIX.

39

THE
THEOLOGICAL
DEPARTMENT
OF
THE UNIVERSITY
OF
TORONTO



PARIS
Chez Armand Cotin et de Ganne
au petit Press.

M. D. C. LXX.

3

ALA REYNE.



MADAME,

Ayant appris du Docteur des Roys & des Nations, que les iustes choleres de Dieu s'allument sur les testes de ceux, qui par vne grande injustice retiennent la verité prisonniere, & ioignant à cela l'honneur que i'ay de vostre bien-veillance, & de l'acces à vostre Royale personne, en qualité d'ancien Officier tres-zelé pour la grandeur & le bon-heur de vostre Regence, i'estimerois mon silence criminel, si ie ne le rompois par ceste Lettre.

C'est pour vous dire, MADAME, que tous les gens de bien sont saisis d'un profond estonnement, voyant Paris inuesty par les Armes, qui sont commandées sous le nom du Roy, & autorisées par l'aveu de vostre Maiesté.

Cette bonne Ville ne se pouuant encore iuger coupable, par la conscience qu'elle a de ses respects enuers vostre Maiesté, s'estime toutes-fois la plus mal-heureuse du monde par le sentiment de sa disgrâce. C'est elle, MADAME, qui vous a tousiours honoré par dessus toutes les Reynes de cette Monarchie, avec des tendresses qui ne se peuuent exprimer. Elle qui a pris la plus grande part à vos maux, aux iours de vostre silence, parmi ces ombres malignes qui couuroient les rayons de vostre autorité. Elle qui a compté le iour qui vous a fait Mere, au premier rang de ses felicitez. Elle qui vous a porté sur ses espauls au Throsne de la Regence, avec des applaudissemens qui ont réioüi le Ciel & la terre. Et maintenant cette Reyne des Villes, arrouse ses ioyes de ses larmes, & traîne ses atours en la poussiere, pour vous voir irritée contre elle; & ne pouuant encore penetrer toutes les causes de ses douleurs, elle plaint la main qui les fait.

Dieu destourne de nos cœurs cette pensée, que ce que nous souffrons soit vn effet de la vengeance de vostre Maiesté. Comment nous pourrions nous persuader, qu'une ame que nous auons estimée iusques icy toute celeste, prist des desseins si bas & si terrestres? Comment pourrions nous concevoir des intentions de meurtres & de sang, dans vn cœur qui sent tant de fois le sang de IESVS-CHRIST couler parmy ses veines? Les Throsnes, dit S. Denys, sont sans passion, & les bouillons de la cholere ne peuuent compatir avec les feux qui sont allumez par le soufle du saint Esprit. Vostre Maiesté est trop apprise pour ne

Qui vindicari vult, à Dom inueniet vindictā. Eccli. 8. 1.

4
sçauoir pas l'Escriture, qui dit, *Que qui cherche la vengeance de l'homme, trouuera celle de Dieu.* Elle a trop de connoissance, pour ignorer que la vengeance d'un seul homme a cousté cher à plusieurs grands, & que celle qui se porte sur tant de milliers de sujets, est extrêmement dangereuse. Si un Roy n'y a du succès, il offense la Couronne; & s'il y réussit, il déchire ses entrailles. Il arriue rarement que les appetits de se venger succedent comme on les a projetez: Il y a vne main du Ciel qui les arreste, & qui nous apprend, que lors qu'on delibere de la fortune d'autruy, il faut appeller la sienne au conseil.

Mais peut estre que vostre Majesté croit, que ce qu'elle fait est vne œuvre de iustice, qui ne tend point à d'autre but, que de maintenir l'authorité Royale. Si c'est vne iustice qui vient de Dieu, pourquoy l'estendez vous au delà des Arrests de Dieu? Il a voulu pardonner à vne grosse Ville pour six hommes iustes, Et vous en voulez perdre vne cent fois plus grande & plus illustre, pour quatre ou cinq hommes que vous estimez injustes. Il n'appartient qu'à Dieu d'estendre les peines des coupables, mesme sur la posterité. mais les Rois, quoy qu'ils puissent priuer vne communauté entiere de leurs faueurs, pour le peché d'un particulier: ne peuuent toutesfois selon les Loix de la conscience, liurer aux tourmens & à la mort des ames innocentes, en vengeance de quelques criminels. Sainct Thomas dit expressément, qu'il n'y a aucune raison ny de Religion ny d'Etat, de tuër un homme non coupable, sans offenser Dieu mortellement. Et quoy que cela s'exécute avec peine en vne Guerre iuste ou il se fait indirectement, il ne se peut pas toutesfois excuser en cette action, qui procede par voye de chastiment, & non de Guerre legitime.

S. Thom. 2. 2. q. 64. ar. 6. In nullo casu licet occidere innocentem.

Les Fauoris usurpateurs font tout entreprendre aux Princes sous couleur de la conseruation de leur Etat. Comme si cét Etat estoit vne Diuinité indépendante de l'Euangile. Mais qui ne voit, que par ce moyen on iustificeroit tous les crimes, & qu'il y auroit lieu d'excuser Herode; apres auoir passé l'espée par le corps de quatorze mille innocens, pour en tuër vn seul, en disant qu'ils y sentoient obligé pour le bien de son Etat. Mais qu'est ce que l'Etat d'un Roy, sinon son peuple, qu'il conserue avec vne soigneuse espargne, pour se conseruer?

Il est tres domageable, de faire perir vne grosse Ville & un grand peuple, selon la conscience, & selon l'Etat. Je dis selon la conscience, parce que c'est entreprendre sur les pouuoirs de Dieu, qui est jaloux de se gloire, & qui sçait la mesure de ses vengeance. C'est un coup qui n'est propre qu'à la toute puissante main de Dieu, d'exterminer des Villes, & des Nations entieres, & de punir vniuersellemēt, parce qu'il est l'estra vniuersel de toutes choses, & que selon que dit le Sage, quand il auoit abysmé le monde, on n'auroit rien à luy reprocher; Et quoy que par sa puissance absoluë, il pourroit, sans autre cause, perdre par le feu, par l'eau, & par le fer, tous les habitans de la terre; il n'a jamais toutesfois ruiné des

Sap. 12. 12.

5

des Villes entierement, sans de grands & enormes pechez, dont elles estoient couuertes. Il fit pleuuoir le feu & le souffre sur Sodome & Gommorrhe, avec les villes qui leur estoient complices; mais ce fut pour chastier des vices abominables qui font horreur à la Nature. Il comanda à son peuple de perdre sans ressource les Iebuzeens, les Phereescens, les Amalechites: mais c'estoient des adorateurs du Diable, & des mangeurs de chair humaine. Il se trouue aussi en l'Euangile la Parabole d'un Roy qui fait brusler vne ville; mais c'est pour auoir tué ses Ambassadeurs d'un commun consentement. Matth.
22. Iamais Dieu tout absolu qu'il est, n'entreprend ces grandes ruines sans de grands suiets. L'appelle icy vostre Iustice, M A D A M E, j'appelle vostre Prudence & vostre consideration: Paris estoit-il entaché de crimes si abominables, qu'il le falust esteindre par le fer & par la faim? Il s'agissoit de mettre sur le peuple des charges & des impôts insupportables à sa foiblesse; le Parlemēt s'est assemblé là dessus; les autres Cours Souueraines ont embrassé le mesme dessein, selon les Loix & selon les formes ordinaires, quoy que vostre Conseil n'en fust pas d'auis. Plusieurs ont dit leurs suffrages avec la liberte que la conscience commande, & quel'Estat du Gouvernement de France permet: mais peut-estre avec plus de chaleur que vostre Conseil n'en desiroit: Et pour cela on a souillé la réjouissance publique d'un iour consacré aux Triomphes par des emprisonnemens de Magistrats, qui estoient estimez gens de bonne vie & d'entiere reputation. Le peuple s'en est émeu, & le Bourgeois craignant la sedition & le saccagement des maisons, s'est mis en armes, plustost pour vous defendre que pour vous resister. Et pour monstrier qu'il n'en vouloit point à vostre autorité, il vous a rendu ses obeissances desarmées, aussi tost que V. M. luy a rendu la Iustice. Toutes les furies de cette grosse mer, qui sembloient vouloir englouir vn monde, se sont arrestées à vn grain de sable. Vous avez vous-mesme, M A D A M E, loüé & approuué cette moderation & cette fidelité. Vous avez agréé qu'on publiast iusques dans les Chaires de verité, qu'il ne vous restoit aucun ressentiment contre Paris de tout ce qui s'estoit passé. Vous avez protesté publiquement vne cordiale bien-veillance enuers vostre bonne Ville, avec des complimens releuez, & des paroles dignes de la bouche d'une Reine. Apres cela, M A D A M E, enleuer le Roy de nuit, avec l'estonnement de tout le monde, engager les Princes du Sang à vne action funeste, inuestir Paris, luy prononcer vn triste Arrest de mort par le fer & par la famine, n'auoir point d'esgard à tant de gens d'honneur & de merite qui vous ont si dignement serui, à tant de personnes innocentes, à tant d'ames Religieuses qui s'affligent, & qui se sanctifient pour vous iour & nuit: vouloir que tout perisse plustost, que de laisser perir la satisfaction d'un desir. Qui pourroit accorder cela avec la Religion, la pieté & la conscience? Et qui ne void que ces pensées ne conuiennent point à vostre naturel, mais qu'elles sont inspirées par les mauuais genies de la France?

B

*Iona cap.
vlt.*

C'est vouloir faire plus que Dieu, que de perdre des Villes entieres pour vne opinion d'authorité, qu'il n'a iamais perduës que pour des crimes execrables. Quand il vient pour chastier Ninieue plongée dans de tres-grands pechez, il s'arreste & pardonne, *parce que, dit il, il y a des enfans, & des simples gens, qui ne scauent discerner entre la main droite & la main gauche, outre quantité d'animaux qui n'ont rien demerité.* Dieu pardonne en consideration mesme des bestes : & vous ne voudriez pas pardonner pour l'innocence, pour la vertu, pour tout ce qu'il y a de sacré & de diuin? Mais on dira, que vous n'en voulez point au peuple de Paris, qu'il vous liure le Parlement, & vous voila contente. C'est vne question agitée par les Theologiens Scholastiques, qui demandent si on peut liurer vn seul homme innocent à la mort, pour appaiser les cholérés d'vn Grand, qui veut qu'on luy liure, autrement qui menace de saccager toute la ville. Tous respondent qu'il n'est pas permis de luy liurer, parce qu'on ne peut autoriser vn peché par le succez d'vn bien temporel. Le Peuple de Paris croit que ses Magistrats sont innocens; qu'ils ont souffert pour vne bonne cause, pour la verité & pour la iustice: S'il les croyoit ennemis de l'authorité du Roy, il les mettroit en pieces. Mais ayant de tous autres sentimens de leur vertu & de leur fidelité, il ne peut, ny ne doit les abandonner à la discretion d'vn Ministre estranger. C'est vn Peuple trop illustre & trop consciencieux, pour se faire le bourreau de gens de cette qualité, & de toute autre que ce soit.

*Gregor. à
Valentia
in 2. 2. q.
de homici.
dio, dicit
omnes ita
sentire.*

Si la consideration de la Religion resiste au dessein de V.M. les raisons d'Estat n'y sont pas moins contraires. Le plus sage des Politiques, Auguste Cesar, disoit que ce n'estoit pas le fait d'vn habile homme en matiere de Gouvernement, d'entreprendre vne affaire où il y a plus à perdre qu'à gagner. En celuy-cy, MADAME, vous perdez beaucoup, & vous ne gagnez rien. Vous perdez Paris, qui est vn demy Royaume de France, comme si vous couppiez vostre Couronne par la moitié. C'est la Reyne des Villes, le Throsne des Roys, le plus haut lustre de l'Estat, qui fait la terreur de vos Ennemis, la gloire de vos Suiets, & l'admiration de tout le Monde. C'est le seiour de la plus haute pieté, la Mere des Sciences & des Arts, le lieu des grandes affaires, la Depositaire des Trophées & des Couronnes. C'est de là que vient le secours des armes le plus present, l'argent le plus net & le plus prest, que les Parisiens ont tousiours payé avec vne diligence qui n'a rien de pareil que leur fidelité.

En outre, ruinant Paris, vous touchez à la Clef de la voute: vous esbranlez toutes les villes qui ont leurs alliances, leurs commerces, leurs correspondances dans Paris. Il n'y a presque personne en France, qui ne s'estime comme Bourgeois de Paris, & qui ne prenne part à sa prosperité, & qui ne s'afflige de sa perte. Quelque succez que V. M. puisse auoir de cette entreprise, il faut perdre l'argent & le sang de vos Suiets. Et vous auez desia perdu à la prise d'vn Village

des Illustres, qui ne méritoient de mourir que sur les rempars de Constantinople.

Adioustez, M A D A M E, que les Villes reuoltées feront tarir toutes les veines de vos Finances, qui ayant esté employées pour le mal, ne vous laisseront pas la liberté de faire le bien quand vous le voudrez. Je dis plus, que par ce moyen vous auez montré au Peuple les forces, qu'il deuoit ignorer, de peur que ce qui s'est fait en vne bonne cause, ne se face vne autre fois en vne mauuaise. Et ce qui passe encore tout ce qu'on scauroit dire, c'est que ce malheureux dessein releue les Ennemis abbatuz, & ruine les conquêtes du feu Roy vostre tres-honoré Espoux, qui ont coûté tant d'or & de sang, qu'il suffisoit pour acheter plusieurs grands Royaumes. En perdant tout cecy, vous ne gagnez rien: car cette autorité, que vous pretendez maintenir par cette rigueur, n'estoit point blessée. On scait bien que les Regens & Regentes des Royaumes ne sont pas les Originaux de l'autorité, mais les Depositaires: & que s'ils veulent entreprendre par delà les anciens ordres du Royaume, on leur peut opposer la Loy sans les offenser. Si V. M. eust pris cette opposition civilement, elle n'estoit nullement interessée. Mais les Grands ont des delicatesses de gloire, qui ne leur permettent pas tousiours de voir la verité. Vostre Maiesté a mis maintenant l'affaire à ce poinct, que si la resistance emporte sur elle, son autorité s'abbat; & si vous surmontez autrement que par la clemence, vous la rendez rude & malfaisante, & telle qu'elle n'est plus à l'usage de cette Monarchie. Nos Rois mesmes, tout maieurs & tout absolus qu'ils ont pû estre, n'ont iamais creu que leurs seules volontez fussent la regle de toutes les Loix. Ils ont estimé, que leur grandeur estoit de gouverner le Royaume selon les Ordonnances anciennes de l'Estat de France, de faire approuuer leurs Edits par les Cours Souueraines, de demander conseil, d'escouter les remonstrances, & de ne se point piquer des oppositions respectueuses qu'on leur a faites de tout temps pour le bien de la Iustice, & la grandeur de leur Estat. Ce Ministre si absolu, qui estoit Eccentrique presque en toutes actions, a tiré cette Monarchie de son centre, & l'a extremement disloquée: Les exemples doiuent donner plus d'horreur, que d'enuie de les imiter. A moins qu'on disputast la Couronne du Roy vostre fils, V. M. ne sembloit pas deuoir employer cette rigueur contre des Suiets si doux & si dociles, qui ont des passions immortelles pour le Roy vostre fils, leur Dieu-donné, qu'ils aiment & honorent iusques à la veneration, & soustiendront iusques à la dernière goutte de leur sang. Apres cela, M A D A M E, voudriez-vous continuer ces tristes resolutions, de faire vn anatheme de cette Ville, & de l'abysser sans ressource? Si vostre Conseil s' imagine, que c'est vne iustice de ruiner Paris: Vostre Royaume croit que c'est vne plus grande iustice de le conseruer pour le Roy vostre Fils. Si vostre Conseil iuge qu'il le faut faire perir de faim: La Loy de nature qui est plus ancienne que les Sceptres, dicté à vostre peuple qu'il doit faire le possible pour

se garantir du plus triste des fleaux. S'il a pris les armes, c'est pour vous conseruer vne Ville remplie de bons Sujets, & empescher qu'elle ne deuienne vn tombeau de corps morts. Il ne seroit plus ce qu'il est, s'il n'estoit armé. Il se garde pour le Roy & pour vous, croyant que sa perte est preiudiciable à l'Estat, & à vostre reputation.

Ce que les dehors de Paris ont souffert, montre assez ce qu'on a voulu faire au dedans. On a fait vn degast de biens infinis, horrible & espouuentable, tel que les plus rigoureux ennemis l'eussent pu faire, & tel que les peuples les plus abandonnez le pouuoient souffrir. Qu'ont fait ces pauures gens, sinon prier pour vous? sinon trauailler nuit & iour, pour vous preparer les tributs qui vous nourrissent? Et pour vous auoir aimé plus qu'eux-mêmes, ils l'ont reduits à brouter l'herbe. Qu'ont fait tant de millions d'ames innocentes qui sont dans Paris, pour les immoler au plus cruel des supplices, & leur oster le pain qu'ils vous ont incessamment donné? Helas! MADAME, escoutez vostre propre bonté qui vous parle au cœur, & voyez dans quelles horreurs vous enveloppez, sans y penser, cette vertu qui nous paroissoit hors la Regence, & quels commandemens vous donnez au nom du Roy, que l'on contraint de toucher au sang de ses Sujets, & de rougir les Fleurs-de-Lys en vn aage, auquel il les doit blanchir par son innocence. Les perles de vostre Couronne en ternissent sur vostre teste: Et se pourroit-il faire que vostre cœur n'en fust pas encore touché? Ne craignez-vous pas, MADAME, ce compte espouuentable, qui vous rendra redenable au Tribunal de Dieu? Ne craignez-vous point, que les larmes des infortunez, qui montent au Ciel, n'affilent l'espée de la Iustice diuine, pour la tourner contre vostre Royale Personne, que nous honorons & aimons tendrement iusques dans nos disgraces.

MADAME, ie voudrois icy esparagner vos oreilles, & vostre cœur. Mais la fidelité que j'ay vouée à V. M. pour la seureté de sa conscience, & l'honneur de sa conduite dans l'Estat, m'en empesche. Apres tant de seruices, permettez-moy vne seule liberté: *Les Conseils qui plaisent le moins, sont souuent les plus utiles.* V. M. fait assez de la voix publique, qui dit qu'un seul homme est le principe de tous ces grands maux, qui menacent la France d'une entiere dissipation. Je neveux point tremper icy ma plume dans le fiel, pour le depeindre avec des aigreurs dont j'auray tousiours horreur. Je veux qu'il soit innocent; ie veux qu'il soit excellent homme; ie veux, si vous le croyez ainsi, qu'il soit vn parfait Ministre d'Estat: Mais si la creance de tant de millions d'hommes qui sont dans vostre Royaume, repugne à cette pensée, & si nous auons vne visible euidence, que toutes ces horribles conuulsions qui agitent la France, ne nous viennent d'autre source, que pour opiniastrer la conseruation dans le Royaume, & dans le manement des affaires: Et outre, s'il porte scandale actif & passif dans vne infinité d'esprits, qui n'ont ny foiblesse, ny ignorance, ny malice; & si ce scandale estant de cette nature, ne peut estre toleré selon tous les Theologiens, sans peché grief: Certes, MADAME, il est raison-

Marb. 18
S. Thom.
Nauis
de Scandalo.

raisonnable que nous ayons cette obligatiō ou à vostre justice, ou à vostre bonté, de l'oster pour donner la Paix vniuerselle à toute cette grande Monarchie. L'adjoûste encore, que quand il seroit aussi pur qu'une Vertu celeste, vostre prudence s'en deuroit priuer pour le bien public. Y auoit-il homme au monde plus accompli, & plus agreable que Dauid ? Le Roy de Geth, chez lequel il viuoit comme estranger, l'aymoit passionné-
 ment, & luy donnoit part aux affaires de son Estat ; Neantmoins comme il vid que les Grands de son Royaume s'en offensoient, il l'appella, & luy dit ; *Tu es bon comme l'Ange de Dieu. Mais puis que tu ne plais pas aux Chefs de mes suiets, va-t'en en paix, & retourne en ton pays.* C'est vne leçon, MADAME, de la sainte Escriture, c'est vne sagesse d'Estat, c'est aussi vne loy de cette Monarchie, qui veut que la Minorité des Roys soit assistée d'un Conseil esleu par le consentement du Royaume.

Bonus es in oculis meis sicut Angelus Dei, sed latrapis non places. Reuertere ergo, & vade in pace.
 1. Reg. 29.
 Duplex en la vie de Charles VII.

Après cela, MADAME, s'il vous plaist d'escouter, non mes propres pensées, mais le raisonnement de toute la France. Vous deuez cette separation à Dieu, qui nous commande d'arracher nos propres yeux s'ils nous scandalisent. Vous la deuez au Roy vostre fils, de qui vous ne pouuez hazarder la Couronne, pour l'interest d'une complaisance. Vous la deuez à vostre Peuple, pour qui vous estes obligée d'immoler mesme vostre vie en cas de necessité. Vous la deuez à la raison, qui dit qu'il faut preferer le bien general au particulier. Vous la deuez à vostre conscience, qui vous defend de perdre un Royaume pour conseruer vne opinion. Vous la deuez à la Chrestienté, qui attend de profiter de vos exemples. Ne dites point, qu'il est permis aux particuliers, de retenir tel seruiteur qu'il leur plaist. La fortune des Roys a des mesures bien plus estroites. Et celuy qui a le plus de puissance, doit auoir moins de liberté, à raison des consequences qui embrassent le salut d'une infinité de testes.

Enfin, MADAME, c'est ce que M. le Cardinal Mazarin vous conseil- lera, s'il est bien affectionné au bien de vostre personne & de vostre Estat. Ce n'est point engager vostre autorité, que de condescendre à vos Sujets. C'est ce que Dauid a fait apres vne horrible reuolte. Ce que Constantin & Theodose ont fait, apres qu'on eut traîné leurs statuës dans la bouë. Ceux qui ont fait le contraire, ont esté estimez de peu de iuge- ment & de petit cœur, comme le Roy Roboam, qui perdit dix parts de son Royaume, pour s'opiniastrer à un mauuais conseil, qui estoit à la charge de ses Peuples. En condescendant vous ferez ce que le Ciel fait tous les iours à la terre, & Dieu à l'homme. Vous ferez la Maistresse du genre humain par vertu, & vos exemples seront les instructions de tout ce qu'il y a de plus pur dans nostre Christianisme.

Vostre Maiesté a pû apprendre de l'Histoire ancienne, que cette illustre Princesse Berenice, qui estoit née du sang dont le Sauueur a pris nais-
 sance, gaigna par ses rares qualitez le cœur de Tite Vespasian, (le plus ay-
 mable Empereur, & le premier Conquerant de la terre,) qu'elle aymoit
 extrêmement, estant reciproquement honorée de son amitié, iufqu'à vne

Sueton. in Tito. cap. 7.

recherche de mariage. Mais comme elle vit que le Senat & le peuple Romain n'aggréoient pas cette alliance, à raison qu'elle estoit estrangere, elle quitta ce grand Prince par vertu, qui la congédioit à regret ; l'un sacrifiant son affection, & l'autre sa fortune aux interests de l'Etat. Cette victoire qu'elle emporta sur elle-mesme, pour la paix d'un Empire estrangier, a passé à la veneration de tous les siecles. Et nous esperons aussi de vostre prudence, que vous ferez pour un Royaume qui est si vostre, ce qu'elle a fait pour celuy-là mesme qui luy estoit si ennemy, & que par ce moyen vous rehausserez vostre Couronne d'un lustre incomparable.

Personne, MADAME, ne pretend faire en sorte que la necessité vous arrache, ce que la vertu vous demande. On sçait que vous estes puissante. Mais on ne peut pas oublier, que vous auez esté tousiours bonne iusques icy. On desire oster un obstacle à vostre vertu. Mais au reste, on vous cherit encore icy, on se passionne pour vostre grandeur. Et ceux-là mesmes qu'on vous a fait si noirs, voudroient vous auoir fait un degre de leurs propres corps pour remonter sur le Thrône de Paris, en y gardant la iustice que vous deuez à vos Sujets. Qu'a fait Paris, MADAME, (si vous voulez ouïr ce qui se dit) qu'a fait Paris? qu'ont fait vos Magistrats? sinon de vous représenter les Loix & les Ordonnances du Royaume, à quoy ils sont obligez en conscience, s'ils ne veulent estre condamnez de trahison? Qu'ont-ils fait, sinon de defendre les droicts du Roy vostre fils? sinon de retenir l'Etat lors qu'il estoit sur le panchant de sa ruine? sinon d'appaiser la sedition, & empescher la ville de perir? Qu'a fait Paris armé, sinon de s'opposer à la plus triste des furies, qui est la faim? d'empescher les massacres? de vous conseruer les restes d'un Royaume tant de fois deuoré? Il vous poursuit encore par ses soumissions, lors que vous le fuyez. Il vous ouure ses portes, & son cœur, en luy ramenant ce sacré Depost que vous luy auez enleué. Et vous le tourmentez, & vous en voulez faire un exemple d'horreur, & un spectacle d'une Tragedie deplorable à tous les siecles! C'est ce que nous ne pouuons nous persuader. Car apres cela, quelles mains auriez-vous, pour leuer aux Autels? quel cœur, pour recevoir les Sacremens? & qui vous pourroit absoudre dans le dessein que vous auriez de perdre tant d'ames rachetées du Sang de IESVS-CHRIST?

Helas! MADAME, c'est desia trop. Nous voyons un million d'ames affligées pour le contentement d'un seul. Nous voyons le fer & la faim en vostre Ville capitale, où vous auez tousiours desiré la Paix & l'abondance. Nous voyons les mains des freres rougies du sang fraternel, vos Sujets exposez au fer des Barbares, les enuirons de Paris saccagez, les femmes violées, les maisons bruslées, les Eglises profanées, les Religieuses qui fuyent comme des Colombes espouuantes, non plus deuant Attila, mais deuant vos Estendarts, & deuant vos armes. On ne peut croire que vostre bonté preside à des Conseils si funestes. Nous sentons

& touchons nos playes, & nous ne pouons encore nous imaginer qu'elles viennent de vos traits, & qu'elles partent de vostre main. Vostre Majesté sçait, que le Prophete Roy estant extrêmement alteré, ne voulut pas boire vn verre d'eau qui auoit esté gaigné sur les ennemis, par le danger & le sang de trois de ses seruiteurs, qui s'estoient exposez pour l'enleuer. Et qui oseroit penser que V. M. voulust achepter la satisfaction d'une de ses volontez, quand elle seroit la plus iuste du monde, par les calamitez d'un million d'hommes, & la desolation de tout vostre Royaume ?

2 Reg.
23. 15.

Il est aisé à iuger, que V. M. ayant l'ame si bonne & si Chrestienne, n'a point de mauuaises intentions : mais que se croyant Depositaire de l'autorité Royale, qu'elle pense estre blessée, elle a droit de la maintenir par des exemples d'une haute seuerité. I'atteste icy le Dieu des Monarques, que *c'est vne illusion d'Etat, de se figurer que l'autorité du Roy consiste en la rigueur du Gouvernement, & en l'abaissement des Peuples.* C'est le chemin que les violens Fauoris ont pris de tout temps, pour regner iusques sur leurs Maistres, sous pretexte de seruire. Ils ont tellement fait valoir cette autorité Royale qu'ils auoient entre les mains, qu'à force de l'esleuer ils l'ont destruite. Ils ont tout attribué aux Roys, ils n'ont songé qu'à la teste du corps de l'Etat, & l'ont enfin renduë si grosse & si monstrueuse, que les pieds ne l'ont pû supporter : & que fondant sous le poids d'une grandeur démesurée, ils l'ont enseuelie dans leur ruine. On ne voit rien de si ordinaire dans les Histoires que des Couronnes cassées, & des Sceptres brisez, pour auoir indignement traité les Peuples. Ce n'est point vne autorité Royale que d'aller par tout enuironné de terreurs, que de faire gemir des Peuples innocens sous le ioug d'une amere seruitude, que de marcher sur les ruines des Villes fumantes, que de dresser des gibets, que d'ensanglanter des eschaffauts, & allumer des brasiers, comme ont fait les Herodes & les Nerons. L'autorité Royale est vn rayon de la face de Dieu, vne haute estime, vne veneration tres-grande, imprimée dans le cœur des Peuples, qui vient de la vertu, de la saincte puissance & de la capacité des Roys : mais sur tout de la bonté & de la clemence, qui fait que leur Thrône est soustenu par les mains de l'amour des Peuples enuers eux, plus que par les Armes, par les Regimens & par les Citadelles. C'est cette vertu, M A D A M E, que nous auons tousiours reconnuë en V. M. & dont vous auez ietté les semences dans le cœur de nostre ieune Roy, pour les faire esclorre sur le Thrône.

A Dieu ne plaïse que vous gastiez les ouurages de vos mains sur la fin, & que cette Regence qui a eu tant de benedictions du Ciel, & tant d'admiration sur la terre, se termine par des exemples d'horreur, & par des chastimens sur des Magistrats & sur vn Peuple, qui n'ont iamais à dessein choqué l'autorité du Roy, ny la vostre, & qui la respectent encore avec toutes les soumissions possibles. Si quelques fautes de precipi-

tation sont eschapées, ne seroit-il pas bien seant à vostre dignité, à vostre sexe, & aux bienfaits que vous auez receus de Dieu, de les effacer plustost par misericorde, que les punir par iustice? MADAME, le Dieu que vous adorez & que vous devez représenter sur le Thrône, est misericordieux iusques aux enfers: Et vous voulez chastier sur la terre des pechez, ou de surprise ou de faillie, qui sont (comme il est croyable) pardonnez dans le Ciel. Ne craignez point que la clemence rende vostre Sceptre plus foible. Mais craignez plustost que la rigueur ne le rompe.

A Dieu ne plaise que la passion d'un cœur irrité, vous fasse exposer le patrimoine de Charlemagne & de S. Louys, hazarder l'œuvre de douze siècles, & de soixante & quatre Roys, au mespris des Peuples, qui en verroient les foiblez, & au pillage des estrangers, qui en enuient la dépouille. A Dieu ne plaise que vous leuiez les sacrées barrières qui maintiennent les Estats, faisant tenir presque pour perdu, tout ce qu'on a montré se pouuoir perdre.

Prenez pitié de vous. mesme, MADAME, si vous n'avez point compassion de nous; prenez pitié du Roy vostre fils ce Dieu donné, à qui vous devez plustost laisser l'amour des Peuples en partage, que la vengeance des iniures d'un Estranger. Ce n'est point un petit nombre de factieux qui causent ces remuemens, comme on pense faire croire à Vostre Majesté. Les Princes & les Grands ont leué l'estendart, les Parlemens sont declarez pour le bien public; les Prouinces souleuées, & les Villes armées, les Peuples irritez contre le Gouvernement. Ce n'est point la main d'un homme qui fait ces grandes operations, c'est celle de Dieu, qui vient pour punir nos pechez. Tout vostre Royaume est en feu, & vous feignez de distiller vne goutte de rosée pour l'esteindre.

Sortez, MADAME, de ces confusions d'esprit. R'allumez ces flâmes eclipsées de vostre charité, que nous auons tant de fois admirée en V. M. Faites remonter les vertus sur le Thrône avec vous, & reprenez un cœur de Mere enuers vos Peuples affligez. Il y a long-temps que Dieu vous poursuit, & tend à vostre obeyssance les mesmes bras qu'il a estendu sur la Croix. Ne le mesprifez point, MADAME, & vous souuenez tous les iours de ce iour redoutable, qui vous fera paroistre deuant son Thrône, despoüillée de tous les ornemens de cette fresle gloire qui vous environne: où n'ayant plus que le bien & le mal que vous aurez fait à vos costez; faites ce que vous voudriez auoir fait pour lors, & iugez vos Peuples, comme vous desirez estre iugée de Dieu. Faites vostre merite de l'occasion presente, pour en faire nos felicitez, & Dieu en fera vostre gloire.



F I N.

